

INVITATION – SAVE THE DATE !

- ▶ Le Carré RH et Marc Genoyer du cabinet Alle & Associés vous invitent au prochain Petit Dej'RH : jeudi 7 juin 2018 à 9h00 à Montpellier

Thématique : Comment et pourquoi négocier des accords d'entreprises en TPE et PME depuis les ordonnances Macron ?

Depuis les ordonnances Macron, **toutes les TPE/PME** (avec ou sans syndicat, avec ou sans élus) **peuvent conclure des accords d'entreprise** pour aménager ou assouplir certaines règles imposées par la loi ou par la convention collective de branche. De nombreuses TPE l'ont fait ou projettent de le faire.

- ✓ Pourquoi conclure un accord d'entreprise ?
- ✓ Comment faire en pratique ?
- ✓ Comment susciter l'adhésion des salariés et communiquer ?



Accueil Petit déj' à partir de 8h30 : Le Carré RH 2 Bd Berthelot 34000 Montpellier

Echanges interactifs animés par :

Marc Genoyer : Avocat associé, cabinet Alle & Associé, spécialiste en droit du travail et de la protection sociale

Véronique Villette : Dirigeante du cabinet Le Carré RH, spécialisé en Recrutement, Management des Ressources Humaines, Formation

Gratuit, sur inscription (obligatoire, nombre de places limités) [Merci de cliquez ICI pour vous inscrire !](#)